

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU d'ACTIVITE de la COMMISSION des ARBITRES Saison 2010-2011</p>

« Une période s'achève et il est temps de faire le bilan. On ne peut pas dire que l'effectif ait bien évolué, certains stagiaires s'étant retirés pour se consacrer plus particulièrement à l'encadrement, et par le fait que nous avons eu le décès en fin de saison de Daniel GUENGANT.

15 arbitres ou arbitres nationaux, dont un international, mais les disponibilités de certains ne leur ont pas permis d'être trop présents sur les diverses compétitions. 5 commissaires ou stagiaires, certains étant entrés en formation au cours de l'année seulement. Nous avons pu cependant faire face et fournir des arbitres sur toutes les compétitions, en nombre minimum toutefois sur certaines épreuves, contraignant les arbitres à cumuler plusieurs postes.

Au cours de notre réunion annuelle, à nouveau les mêmes constats de manque de rigueur des clubs ont été mentionnés. Cette rigueur doit être la même dans nos épreuves régionales qu'en national si l'on veut progresser et donner aux rameurs une vue réelle de l'arbitrage. Le principe de l'inscription Internet aux épreuves du Championnat de Bretagne est une bonne mesure, encore faut-il que tout le monde s'y conforme et dans les délais. Cela est important pour l'organisateur et pour l'équité.

LA FORMATION

Elle a consisté en deux formations théoriques. L'une pour l'ensemble des arbitres et une réalisée à Rennes pour les arbitres d'Ille et Vilaine.

La formation pratique s'effectue à l'occasion des compétitions, mais pas toujours dans de bonnes conditions, le stagiaire devant être encadré par un tuteur et non laissé seul sur un poste, ce qui explique l'impression que certains ont parfois d'un nombre important d'arbitres sur certaines épreuves.

RECRUTEMENT

Le recrutement est toujours difficile, peu semblent intéressés par cette fonction pourtant indispensable dans les clubs pour informer les rameurs de leurs obligations et aussi de leurs droits.

Pour la nouvelle saison, deux arbitres bretons sont proposés à la Commission Nationale pour entrer dans une formation d'arbitre international.

Je vous rappelle par ailleurs que les arbitres sont à votre disposition pour informer les rameurs sur le code des Régates, dans les clubs, mais aussi lors de stages.

Personnellement, comme je l'ai déjà indiqué, j'entame ma dernière saison en tant que Présidente de la Commission Régionale des Arbitres, fonction que j'assume depuis 1993.

Bonne saison à tous.

Geneviève AUBRY